

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10/02/2022

Le conseil municipal de la commune de Ceilloux s'est réuni le jeudi 10 février 2022 à 19h30 dans la salle de la mairie sous la présidence de Madame MARSEILLES Françoise, Maire.

Membres présents :

MARSEILLES Françoise, MOSNIER Cécile, FRESNAYE Héloïse, CODACCIONI-REYNAUD Elodie, LEBEAU Gaël, FONLUPT Alexandre, COSTILHES Alain, MARNEAU Michel, MARTIN Véronique.

Membres absents :

LINDEMANN-SANTARELLI Karine (pouvoir à FONLUPT Alexandre)

Secrétaire de séance : CODACCIONI-REYNAUD Elodie

Date de la convocation : 26/01/2022

Séance à huis clos, compte-tenu de la situation sanitaire.

ORDRE DU JOUR

Madame la maire MARSEILLES Françoise demande 1 minute de silence en hommage à Mr Jérémy BAUVY, 1^{er} adjoint au maire de Ceilloux.

Madame le maire expose les trois possibilités existantes pour le poste du 1^{er} adjoint laissé vacant par Mr BAUVY Jérémy.

- Soit madame le maire reste avec deux adjoints,
- Soit tous les adjoints remontent au tableau (le deuxième devient premier, le troisième devient deuxième et Héloïse Fresnay devient troisième adjoint car elle a obtenu le plus de voix à l'élection du conseil municipal du 15/03/2020).
- Soit on élit un nouvel adjoint.

Madame le maire propose donc la troisième option et tout le conseil est pour à l'unanimité.

- **Election du 1^{er} adjoint au maire**

Deux candidats se proposent au poste de 1^{er} adjoint, Mr FONLUPT Alexandre et Mme CODACCIONI-REYNAUD Elodie.

Chaque membre du conseil participe au vote et les assesseurs (Mr FONLUPT Alexandre et Mme MOSNIER Cécile) dénombrent les votes.

Mr FONLUPT Alexandre est élu à la majorité au poste de 1^{er} adjoint.

Vote : Alexandre FONLUPT 6 Elodie CODACCIONI-REYNAUD 2 Blanc 1

- **Représentation aux divers syndicats et commissions**

Après lecture des commissions, il est décidé que le nouveau 1^{er} adjoint, Mr FONLUPT Alexandre reprenne les différentes représentations aux divers syndicats et commissions.

La date du prochain conseil municipal est fixée au lundi 14 février 19h30.

Levée de séance : 20h15